

Table des MATIÈRES

- 5 Historique 30 ans
- 6 Conseils d'administration, comités et équipe de direction
- 7 Gouvernements et organismes associatifs
- 9 Message des présidents
- 10 Rapport du directeur général
- 14 Description sommaire des programmes offerts
- 15 Candidatures et admissions de 2005 à 2011
- Promotion 2011 de la formation supérieure des artistes de cirque
- 17 Promotion 2011 des initiateurs, instructeurs et formateurs en arts du cirque
- 18 Élèves et étudiants par programme de 2005 à 2011
- 19 États financiers audités 2010-2011 de l'École

RAPPORT ANNUEL 10-11 de l'École nationale de cirque

Rapport de la Fondation de l'École nationale de cirque

- 35 Fondation de l'École nationale de cirque
- 35 Programme de bourses
- 36 Donateurs de la Soirée-bénéfice 2011
- 37 Donateurs de la campagne 2010-2011
- 38 Donateurs de la campagne 2002-2006
- 39 États financiers audités 2010-2011 de la Fondation



HISTORIQUE

L'École nationale de cirque a été fondée en 1981 par Guy Caron, comédien et artiste de cirque, et par Pierre Leclerc, gymnaste d'élite. À une époque où le Canada ne comptait pas de compagnie de cirque contemporain et où seules de rares écoles existaient en dehors de l'Europe de l'Est ou de l'Asie, mettre sur pied un lieu de formation en arts du cirque représentait un défi de taille. Les premiers étudiants et formateurs sont d'abord accueillis au Centre Immaculée-Conception. Très tôt, avant même les débuts du Cirque du Soleil, l'École devient une école supérieure d'art au rayonnement international.

Relogée dans l'ancienne Gare Dalhousie du Vieux-Montréal en 1989, l'École développe des programmes de formation qui se voient désormais reconnus par les ministères de l'Éducation et de la Culture du Québec et par le Patrimoine canadien. L'École offre dès 1991 un programme de formation professionnelle de niveau secondaire et implante le programme de diplôme d'études collégiales en arts du cirque en 1995. En

2003, l'École, trop à l'étroit depuis plusieurs années, élit domicile dans de nouveaux espaces conçus spécialement pour la formation professionnelle d'artistes de cirque, au coeur de Tohu, la Cité des arts du cirque. Elle y accueille davantage d'étudiants et ce,

30 ans d'expérience

En 1981 émergeait à Montréal une des premières écoles de cirque professionnelles en occident. Devenue une référence mondiale dans l'enseignement des arts du cirque, l'École nationale de cirque poursuit sa quête d'excellence fondée sur trente années d'expérience pédagogique.

Pépinière fertile, l'École est plus que jamais un laboratoire d'expérimentation où les artistes de cirque, les créateurs et les futurs enseignants peuvent se révéler et s'épanouir tout en stimulant la diversité des esthétiques, des formes et des pédagogies des arts du cirque.

dans de meilleures conditions et offre de nouveaux programmes dont les Attestations d'études collégiales en pédagogie des arts du cirque ainsi que divers services aux professionnels des arts du cirque.

Depuis sa fondation, l'École nationale de cirque a joué un rôle crucial en matière de développement des arts du cirque au pays et ailleurs dans le monde. C'est sa continuelle quête d'excellence qui lui permet de demeurer un des chefs de file de la formation professionnelle des artistes de cirque, en même temps qu'un lieu de recherche, de création et d'expérimentation en arts du cirque.

L'École a formé plus de quatre cents artistes de cirque et plus de cent enseignants en arts du cirque. Les étudiants et les diplômés de l'École ont remporté plusieurs prix et distinctions dans de prestigieux festivals dont ceux de Paris et de Wuqiao en Chine. Précurseur du renouveau du cirque au Canada et en Amérique du Nord, l'École a

contribué à l'émergence de plusieurs compagnies de cirque phare comme le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize et Les 7 doigts de la main. La volonté de ses diplômés d'entreprendre et de repousser les limites du cirque ne se dément pas.



Conseils d'ADMINISTRATION

et de la Fondation de l'École nationale de cirque - FÉNC

Bruno Duguay, président ÉNC

Vice-président, Chef du contentieux et Secrétaire JTI MACDONALD

David McAusland, président FÉNC

MCCARTHY TÉTRAULT

Lili de Grandpré, vice-présidente et secrétaire Associée principale CENCEO

Jacques Coté, trésorier ÉNC

Président du conseil d'administration SOCIÉTÉ DU HAVRE DE MONTRÉAL

Gilles Lapointe, trésorier FÉNC

Vice-président exécutif – Finances et administration LES PRODUCTIONS FEELING INC.

Membres

Jocelyn L. Beaudoin Président et chef de la direction FONDATION SUR LES ANTIVIRAUX

Claude Bédard Vice-président

GESTION D'ACTIFS BURGUNDY

Pierre Carrier[†]

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Luc Filiatreault#

Président directeur général NEURALITIC

David J. Forest

Président et conseiller en sécurité financière SERVICES FINANCIERS DAVID FOREST

Marc Gagnon

Vice-président principal - Organisation et culture CIRQUE DU SOLEIL

Marc Lalonde

Directeur général ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Normand Legault

Président du conseil MONTRÉAL INTERNATIONAL

Robert C. Nadeau

NADEAU CONSEIL INTERNATIONAL

Membre sortant

Daniel Dupuis

Avocat et conseiller d'affaires DUPUIS PAQUIN

[†]Représentant des employés de l'École "Représentant des parents des élèves

Comité exécutif

Bruno Duguay David McAusland Lili de Grandpré Jacques Coté Gilles Lapointe

Comité des bourses

Hélène Dufresne Lili de Grandpré

Comité de la collecte de fonds

Bruno Duguay David J. Forest Gilles Lapointe Normand Legault David McAusland

Comité des immobilisations

Jacques Coté Bruno Duguay

Comité de nomination

Bruno Duguay Jocelyn L. Beaudoin Lili de Grandpré David McAusland Robert C. Nadeau

Comité de placements

Claude Bédard Gilles Lapointe Robert C. Nadeau

Comité des programmes

Pierre Carrier Luc Filiatreault Lili de Grandpré Marc Gagnon

Équipe de direction

Directeur général Marc Lalonde

Directrice des études Daniela Arendasova

Directeur de la création Howard Richard

Directeur administratif

Éric Langlois

Directeur des communications

Christophe Rousseau

Directeur technique et de production

Martin Saintonge

Directeur de la recherche et de la formation en pédagogie Patrice Aubertin

Gouvernements et organismes ASSOCIATIFS

L'École nationale de cirque bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation supérieure en arts de même que du ministère du Patrimoine canadien via le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts. L'École est également agréée pour fins de subventions par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

L'École nationale de cirque est membre des organismes suivants :

- TOHU La Cité des arts du cirque
- En Piste Regroupement national des arts du cirque
- ADÉSAM Association des écoles supérieures d'art de Montréal
- FÉDEC La Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles
- FEEP Fédération des établissements d'enseignement privés
- ACPQ Association des collèges privés du Québec
- ACQ Association des camps du Québec















Message des PRÉSIDENTS



Créer une école de cirque en 1981 dans un pays sans véritable histoire de cirque et sans dynastie de cirque, dans une ville où, depuis que John Bill Ricketts a établi son cirque en 1797, bien peu de cirques ont maintenu une enseigne plus de quelques mois, c'était pour certains une idée complètement folle. Mais une idée,

toute saugrenue qu'elle soit, peut-être porteuse d'une vision. Cette vision avérée était celle des deux cofondateurs de l'École nationale de cirque, Guy Caron et Pierre Leclerc, respectivement artiste de rue et gymnaste olympique. Ce tandem a établi les principes et a jeté les bases de l'une des plus grandes écoles de cirque au monde devenue l'un des chefs de file dans son domaine.

C'est aussi grâce à la clairvoyance et la confiance du premier supporteur de l'École que fut le Père Marcel de la Sablonnière, que celle-ci a pu se développer. On connait la suite et celle-ci nous enseigne qu'une école de cirque contemporain doit pour apporter sa pleine contribution être appuyée par des personnes qui ont le courage de soutenir une mission hors norme en marge des causes classiques et des formes d'art reconnues de longue date. L'École nationale de cirque doit beaucoup aux différents titulaires des ministères

voués à l'éducation ou à la culture, dirigeants d'entreprises, têtes d'affiches du milieu culturel qui l'ont appuyée au cours de ses trente premières années.

Le présent rapport annuel est éloquent sur l'ampleur des réalisations de notre établissement et de sa bonne santé financière, et cela est tout à l'honneur de son équipe de direction.

Nous devons remercier les gouvernements du Québec et du Canada qui soutiennent notre école par l'entremise du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et du Patrimoine canadien.

Nos remerciements s'adressent aussi aux nombreux donateurs, particuliers, fondations et entreprises qui ont généreusement contribué aux programmes de la Fondation de l'École.

Notre reconnaissance échoit aussi aux bénévoles de la Fondation : employés de l'École, parents d'élèves ou dirigeants du Cirque du Soleil. Ceux-ci ont consacré temps et efforts aux succès de nos activités de collecte de fonds. Nous saluons tout particulièrement monsieur Réjean Lévesque, vice-président exécutif, Particuliers et

Entreprises de la Banque Nationale qui a assumé avec brio la présidence d'honneur de la soirée-bénéfice 2011.

Suite à la réunion en une seule assemblée des administrateurs de l'École et de sa Fondation, nous avons consolidé notre gouvernance en créant un comité exécutif conjoint ou siègent les officiers des deux conseils, à savoir les présidents et les trésoriers des conseils ainsi que leur vice-présidente et secrétaire. Les autres instances actives ont été bien sûr le comité conjoint de nomination, le comité des programmes de l'École, le comité de collecte de fonds de la Fondation, le comité de placements de la Fondation, le comité de bourses de la Fondation. Le comité de construction de l'École, désormais moins actif depuis l'achèvement des travaux d'agrandissement, est devenu le comité des immobilisations.

Nous remercions tous les administrateurs pour leur participation active au sein des différentes instances et notamment monsieur Daniel Dupuis le représentant sortant des parents des élèves de niveau secondaire au sein du conseil.

Nous sommes très heureux d'annoncer la nomination comme administrateurs de monsieur Stéphane Achard, premier vice-président et directeur général, services aux entreprises au Mouvement Desjardins ainsi que monsieur Luc Filiatreault, président, directeur général de Neuralitic qui agira notamment comme représentant des parents des élèves de niveau secondaire.

Comme chaque année, nous profitons de ce rapport annuel, tel que la loi québécoise sur le conseil exécutif l'exige de tous les collèges privés agréés aux fins de subventions, pour certifier que le conseil d'administration de l'École n'a constaté aucune situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts dans laquelle un des ses membres se serait placé au cours de l'exercice 2010-2011.

Bruno Duguay Président du conseil

École nationale de cirque

David McAusland Président du conseil Fondation de l'École nationale de cirque

Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de l'École nationale de cirque est disponible sur son site Internet.



Rapport du DIRECTEUR général

L'année scolaire 2010-2011 aura été la trentième de l'École nationale de cirque. L'impact de l'École sur le secteur des arts du cirque au pays comme à l'étranger est plus percutant que jamais, tandis que croît toujours son attrait auprès des cirques et autres organismes de production et des étudiants de toutes provenances. Ces derniers étaient des centaines à demander l'admission aux programmes de l'École pour 2011-2012. Nombreux aussi étaient les recruteurs professionnels à assister à l'épreuve synthèse de fin de programmes des 21 finissants des programmes de niveau collégial en avril dernier. De même, plus de 17 000 personnes ont assisté aux spectacles annuels des étudiants avancés présentés à la Tohu, brillamment mis en piste par Marie-Josée Gauthier et Julie

Lachance et précédés des animations habilement mises en espace par Sébastien Guindon et Danielle Lecourtois.

Il faut dire que la cohorte de sortants 2011 était diversifiée et a démontré un haut niveau de maîtrise. Tous les candidats à l'épreuve synthèse ont démontré aux jurys interne et externe de l'épreuve synthèse avoir atteint le profil de sortie de l'École. Plus tôt dans l'année les finissants qui ont participé à l'Atelier de recherche et de création ont obtenu une attestation d'études collégiales (AEC) suite à leur expérience audacieuse de la piste lors de leurs résidences de création à la Tohu et à Buenos Aires sous la direction de Peter James.

Pas étonnant que quelques mois à peine après leur sortie de l'École les 21 jeunes artistes ont tous déjà réussi leur insertion professionnelle en tant qu'artistes de cirque. La vitalité du cirque québécois et l'appétit de nos cirques pour des artistes complets, polyvalents et en pleine maîtrise de leur discipline ont fait que 86 % des

sortants ont été recrutés par des producteurs canadiens, une majorité par les trois principaux cirques montréalais que sont les 7 doigts de la main, le Cirque Éloize et le Cirque du Soleil.

Cette forte employabilité de nos diplômés conjuguée à une sélection de plus en plus rigoureuse et une culture de la persévérance bien implantée font que tous les étudiants en formation collégiale en cours de programme l'an dernier poursuivent leur formation en 2011-2012.

En amont de la formation dite supérieure, les programmes préparatoire, secondaire et de mise à niveau ont encore une fois prouvé leur bien-fondé et leur efficacité.

Cinq des participants à la mise à niveau ont vu leur admission confirmée pour 2011-2012. Comme l'infrastructure de formation préparatoire demeure faible au Canada, l'École doit garder ce genre de passerelle pour permettre à des candidats talentueux et motivés, mais aux acquis insuffisants, d'accéder à la formation supérieure et ce, même si le taux d'admission définitive de ces candidats dépasse à peine 50 %.

Le groupe du programme Cirque-études secondaires (CES) s'est maintenu à 23 élèves en 2010-2011, dont 11 étaient nouveaux. Les 7 élèves qui ont terminé le programme ont tous réussi leurs études secondaires chez nous et obtenu le diplôme d'études secondaires.

Ils se sont tous portés candidats au programme de diplôme d'études collégiales (DEC) en arts du cirque de l'École pour 2011-2012 et ont été admis. Le niveau de compétences des diplômés du CES rivalise en effet avec le niveau des meilleurs candidats pour la formation collégiale. Bien que ce programme soit très exigeant pour l'École, parce qu'il est relativement peu subventionné et parce qu'il doit assurer la scolarisation normale des ieunes tout en initiant leur formation professionnelle, sa contribution est éminemment stratégique. En effet, plus de 75 % des étudiants canadiens admis définitivement en 1ère année de DEC en 2011-2012 proviennent des programmes préparatoires de l'École.

Sur le plan des formations en pédagogie des arts du cirque, l'École a offert pour une sixième année consécutive les programmes d'attestations d'études collégiales (AEC) d'instructeurs et de formateurs en arts du cirque à temps complet. Mais pour la première fois, elle offrait le programme d'AEC initiateurs aux arts du cirque, un programme de 180

heures concentrées sur une seule session et s'adressant au premier niveau d'intervenants en enseignement des arts du cirque. Au cours de 2010-2011, 16 étudiants ont terminé avec succès l'un ou l'autre des programmes d'AEC et cinq autres ont terminé l'AEC formateur à l'automne 2011. S'il est trop tôt pour évaluer l'insertion professionnelle de cette cohorte si récente, il est rassurant de constater que les 15 diplômés de 2010 ont tous évolué professionnellement comme instructeur ou formateur au cours de la dernière année.

Bien que le registre des programmes de l'École soit le plus large offert par une école de cirque, force est de reconnaître qu'il ne couvre pas le spectre de toutes les compétences artistiques dans le



domaine du cirque. En effet, les concepteurs de spectacles de cirque et les metteurs en piste ne sont pas légion. Le développement de notre discipline et des organisations de notre secteur s'en trouve d'ailleurs limité. Compte tenu de la difficulté pour ces artistes de développer aisément leurs compétences de création et de direction en arts du cirque de manière autodidacte, il faut qu'une formation en bonne et due forme leur soit accessible. L'École a donc élaboré la structure d'un nouveau programme dont le but sera de former les principaux concepteurs des arts du cirque, ceux qui créent les œuvres de cirque et les mettent en piste ou en scène. Ce programme s'adressera aux artistes de cirque souhaitant orienter leur carrière vers la conception de spectacles. Échelonné sur deux ans le programme combinera des cours théoriques, des recherches, de nombreux exercices pratiques, des mandats de création avec des étudiants de l'École et des stages en contexte de production professionnelle. Le programme a été agréé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en tant qu'attestation d'études collégiales et devrait être offert à partir de 2012.

Des services aux étudiants pertinents et efficaces

Les services de physiothérapie et de thérapie sportive de l'École ont comptabilisé une augmentation de 9 % des consultations. En moyenne, un étudiant des programme CES, DEC ou DEE a eu recours gratuitement à un thérapeute environ deux fois par mois au cours de l'année pour une évaluation, une consultation ou un traitement

Le programme d'exercice publics, de stages et d'échanges internationaux a été particulièrement chargé en 2010-2011 avec 58 participations d'étudiants à 5 stages ainsi que 3 festivals tenus à Bruxelles ou Tournai en Belgique, Auch ou Châtellerault en France, Barcelone, Buenos Aires, Toronto ou Montréal. Des étudiants de tous les programmes en ont profité autant pour ouvrir leurs horizons que pour faire l'expérience de nouvelles pistes. Ces nombreuses occasions ont été rendues possibles grâce à l'appui de partenaires publics comme le ministère de la Culture, des Communications et

de la Condition féminine du Québec (MCCCF), le ministère de la Culture de la Cité de Buenos Aires, les Offices Jeunesse du Québec et la Maison de la Culture de Tournai ainsi que d'organismes comme le Festival Mondial du Cirque de Demain et la Fédération Européenne des Écoles Professionnelles de Cirque.

La bibliothèque de l'École a connu une augmentation notable du volume de ses services avec une croissance de 36 % des consultations et de 48 % des prêts lors des 16 000 visites comptabilisées. Avec les nouvelles acquisitions et le catalogage de 1 500 documents, le bilan de la collection accessible a cru de 10 % et atteint 9 500 documents et 25 mètres linéaires d'archives.

Pour sa première année complète d'opération, la résidence de l'École a accueilli en semaine sept élèves du programme CES ainsi que deux étudiants de niveau collégial. L'École a revu son service en vue de l'étendre à sa pleine capacité pour la rentrée 2012 avec 22 résidants dont la plupart 7 jours sur 7.

Sur recommandation du comité des bourses de la Fondation de l'École nationale de cirque, 24 bourses de 500 \$ à 5 000 \$ ont été octroyées à des étudiants des programmes secondaire et collégiaux dans le besoin. L'aide totale de 46 500 \$ correspond à près de 9 % des revenus de scolarité des programmes admissibles.

Un recrutement énergique

Au cours de 2010- 2011, l'École a mis en place de nouvelles mesures énergiques de recrutement afin d'augmenter le nombre de candidatures de toutes les régions du Canada pour le programme secondaire ainsi que le nombre de candidatures européennes pour le programme collégial. L'École a ainsi effectué une tournée de présélection de 17 villes au Canada s'ajoutant aux concours d'entrée traditionnellement tenus à Vancouver, Toronto et Montréal.

L'objectif était de faciliter la participation de jeunes candidats le plus près possible de leur lieu de résidence, de dépister le maximum de



candidats potentiels et de sensibiliser les jeunes, leurs parents et les responsables des lieux de pratique amateur aux programmes et services de l'École.

Finalement, l'École a tenu pour la première fois une édition européenne de son concours d'entrée à Paris dans le but d'augmenter le nombre de candidats européens pour qui la participation au concours de Montréal est très coûteuse.

Ces actions se sont avérées très efficaces car le nombre total de candidatures pour le programme secondaire a quadruplé tandis que les demandes de candidats canadiens hors Québec, tous programmes confondus, ont été multipliées par 5 et que le nombre de candidats européens a triplé. Au final cela a permis de diversifier la clientèle des programmes et d'augmenter significativement le nombre et le niveau des recrues d'autres provinces que le Québec, de la France et d'ailleurs en Europe.

La recherche et l'innovation

Si l'École a toujours été un lieu de recherche et d'innovation, comme sa mission le préconise, cette fonction mérite depuis longtemps d'être renforcée, reconnue et soutenue. En prévision du développement de ce rôle, essentiel pour une école d'art et stratégique pour notre secteur d'activités, l'École a formalisé ses orientations en matière de recherche et d'innovation. Les buts désormais poursuivis sont :

- de stimuler la recherche et l'innovation en arts du cirque par les enseignants, artistes chercheurs et étudiants de l'École dans les domaines de la création, de la pédagogie, de la technique acrobatique, de la technologie adaptée aux arts du cirque ou de l'histoire du cirque;
- de participer aux efforts de recherche déployés par les chercheurs indépendants, les organismes et les entreprises investis dans le champ des arts du cirque;
- que les recherches effectuées et les innovations réalisées soient davantage reconnues et qu'elles soient mieux diffusées ;
- que les chercheurs et l'École puissent avoir accès aux aides à la recherche octroyées par les ministères et agences gouvernementales compétents;
- que les recherches soient adéquatement encadrées sur le plan éthique.

Ainsi, l'École a élaboré et adopté un ensemble de politiques en matière de recherche qui respectent les exigences des agences gouvernementales dans le domaine. Ces politiques encadrent la gestion des projets de recherches, fixent les règles d'éthique et assurent l'intégrité des chercheurs. Munie de ces politiques, l'École a déjà obtenu du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada sa reconnaissance à titre d'organisme de recherche habilité à recevoir dès 2011-2012 des subventions.

Nos anciens se sont illustrés en 2010-2011

Alain Boudreault (1991) et Noémie Gervais (1997)

Création de la compagnie Vague de Cirque et conception du spectacle éponyme 2010 ; bourse de recherche et création du Conseil des arts et des lettres du Québec :

Jeannot Painchaud (1991)

Récipiendaire du Grand Prix du Conseil des arts de Montréal 2011 au nom du Cirque Éloize qu'il a cofondé et qu'il dirige ;

Alain Veilleux (1993)

Création de la compagnie La Centaurée Laboratoire de Cirque

Création et mise en piste de « Capharnaum Cirkus » pour la Luna Caballera ;

Jamie Adkins (1996)

Nomination pour le « Drama Desk Award for Unique Theatrical Experience » pour son spectacle Circus Incognitus qu'il a créé et interprété ;

Patrice Léonard (1997)

Conception et mise en scène de « Patinoire » pour les 7 doigts de la main ;

Anthony Venisse (2000)

Création et mise en espace des Minutes Cirque pour le Festival Montréal complètement cirque 2010 et 2011 ;

Jonathan Casaubon (2000), Antoine Carabinier Lépine (2001), Guillaume Saladin (2002)

Création de Timber, la deuxième production du Cirque Alphonse qui se distingue au Festival Montréal complètement cirque ;

Philippe Trépanier (2003) et Nicolas Fortin (2010)

Création de la compagnie les Improduits et conception de la série « Impro-cirque » ;

Héloïse Bourgeois (2005) et William Underwood (2005)

Médaille d'or du Festival Solycirco 2010 de Sylt, Allemagne, numéro de duo mât chinois ;

Uuve Jansson (2008)

Médaille d'or du 32° Festival Mondial du Cirque de Demain, numéro de trapèze ballant ;

Mick Holsbeke (2009)

Prix spécial du jury du Festival Solycirco 2010 de Sylt, Allemagne, numéro de clown ;

Guilio Lanzafame (2009)

Médaille d'or du Festival Golden Circus de Rome, Italie, numéro de jonglerie ;

Robert Webber (2010)

Médaille d'argent du Festival Solycirco 2010 de Sylt, Allemagne, numéro de manipulation.

Actions communautaires et sectorielles

Bien ancrée au cœur des communautés auxquelles elle appartient, l'École a poursuivi son action. Au bénéfice du public du quartier Saint-Michel de Montréal, l'École a donné un total de 4 représentations gratuites à la Tohu. De plus, l'École a mis gracieusement à la disposition du Festival Montréal Complètement Cirque tous ses équipements de chapiteau.

Toujours en partenariat avec la Tohu et avec l'aide du MCCCF, l'École a offert aux organismes et artistes de cirque professionnels, des services d'entraînement libre, de résidences de création ou de production. Au total, 5 871 heures-personne d'utilisation du studio de création à des fins d'entraînement ont été comptabilisées, de même que 808 heures d'occupation du studio en résidences.

En soutien à l'action collective du secteur des arts du cirque, l'École continue d'héberger gracieusement dans ses murs le siège social du regroupement national des arts du cirque, En Piste.

De même, l'École a accompagné diverses initiatives de développement d'écoles de cirque. Elle a notamment conseillé et doté en personnel spécialisé les écoles primaires Horizon Soleil de la Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles, à Saint-Eustache, et Saint-François d'Assise de la Commission scolaire de Montréal qui ont implanté avec succès des programmes particuliers en arts du cirque.

Aussi, pour le compte de l'École de cirque de la Gaspésie, l'École a assuré à Gaspé même la formation de 8 instructeurs. Finalement, l'École a élaboré avec l'Académie les Estacades et le Centre Sportif Alphonse-Desjardins de Trois-Rivières un projet d'école préparatoire à être cogérée par les partenaires et dont les formations seront données par l'École dès 2012.

Financement

L'exercice financier 2010-2011 s'est terminé à l'équilibre budgétaire grâce à la contribution de la Fondation de l'École nationale de cirque à ce, à même ses revenus de l'exercice.

Les proportions des revenus de subventions au fonctionnement sont demeurées relativement stables : 29 % provenant du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS), 18 % du MCCCF en hausse d'un point, et 15 % du Patrimoine canadien.

Suite à l'annonce de l'augmentation de l'enveloppe du MCCCF consacrée à la formation artistique, l'aide au fonctionnement du MCCCF à l'École a augmenté de 6,4 % en 2010-2011.

Du MELS, l'École a pu bénéficier de l'indexation du financement accordé aux établissements d'enseignement. De plus, l'École a vu le quota d'étudiants de DEC admissibles au financement du MELS passer de 60 à 70 pour l'exercice 2011-2012.

La proportion des revenus propres excluant les dons pour le financement des immobilisations est restée stable à près de 30 % des revenus. Mais les revenus de dons en provenance de la Fondation ont augmenté de près de 40% sans compter la contribution de la Fondation au financement des immobilisations.

Les revenus nets de différentes campagnes de collecte de fonds de la Fondation ont atteint 285 000 \$ alors que la Soirée-bénéfice 2011 a généré des recettes nettes de plus de 172 000 \$. Les actifs de la

fondation ont généré des revenus de plus de 70 000 \$.

Au total, à l'exercice 2010-2011, la Fondation a versé à l'École plus de 532 000 \$ contribuant près de 269 000 \$ au financement de ses opérations régulières, 217 000 \$ au financement de ses immobilisations ainsi que de 46 500 \$ en bourses destinées aux étudiants.

Si l'École nationale de cirque peut montrer un bilan si étoffé, elle le doit en bonne partie aux gouvernements du Québec et du Canada dont les politiques culturelles reconnaissent et soutiennent la supérieure des artistes de cirque, ce dont très peu de pays peuvent se targuer. Les résultats montrent aussi nettement que les entreprises et les particuliers qui contribuent à nos collectes de fonds permettent à notre établissement de viser le plus haut niveau d'excellence.

Mais ce sont les personnes, les 112 employés, les nombreux artistes invités, les administrateurs

et autres bénévoles et finalement les étudiants eux-mêmes qui, tous juchés sur l'expérience de ceux qui les ont précédés depuis trente ans, assurent le dynamisme de cette grande école d'art.

Marc Lalonde
Directeur général
École nationale de cirque



12

Description sommaire des PROGRAMMES offerts

• Préparation à la formation supérieure - PFS

Premier niveau de formation professionnelle, ce programme parascolaire accueille les élèves de 9 ans à 13 ans ; il les prépare à une formation supérieure en arts du cirque pendant qu'ils poursuivent leurs études primaires ou secondaires de 1^{re} cycle dans un autre établissement.

• Cirque-études secondaires - CES

Ce programme de type arts-études est offert de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire et combine l'enseignement des matières scolaires obligatoires du régime pédagogique secondaire du Québec et la formation professionnelle en arts du cirque. Il mène à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS). L'élève en secondaire V profitera de cette dernière année pour se préparer au concours d'entrée du programme de niveau collégial (DEC).

• Diplôme d'études collégiales en arts du cirque - DEC 561.D0

Ce programme de formation supérieure et terminale en arts du cirque est d'une durée de trois ans et prépare directement à la pratique professionnelle. Destiné aux étudiants ayant complété leurs études secondaires, le programme combine la formation spécifique aux arts du cirque et de la scène à la formation générale collégiale. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études collégiales décerné par le MELS.



• Diplôme d'études de l'École - DEE

Destiné exclusivement aux étudiants internationaux ayant complété leurs études secondaires, ce programme de formation supérieure en arts du cirque est d'une durée de trois ans. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études de l'École et préparent directement à la pratique professionnelle.

• Atelier de recherche et de création - NRC.0W-AEC

En complément à sa formation supérieure, l'École offre à ses étudiants avancés et jeunes diplômés de participer à un stage d'insertion professionnelle. L'objectif de l'Atelier est de faire vivre à un collectif de jeunes artistes l'expérience complète de la création d'une oeuvre de cirque contemporain sous la direction d'un concepteur et metteur en piste. Le programme mène à l'obtention d'une attestation d'études collégiales reconnue par le MELS.

• Formation d'initiateur - NRC 0V, d'instructeur - NRC.08 et de formateur - NRC.09 AEC

Les programmes de formation d'initiateur, d'instructeur et de formateur en arts du cirque visent à former les professionnels de l'enseignement des arts du cirque afin de soutenir le développement de l'offre de services d'initiation et de formation en arts du cirque de qualité et sécuritaires. Ces formations sont sanctionnées par des attestations d'études collégiales (AEC) reconnues par le MELS.

Candidatures et ADMISSIONS de 2005 à 2011

	2005	-2006	2006-	-2007	2007	-2008	2008-	2009	2009	2010	2010-	2011	2011	-2012
	Cand.	Admis												
Préparation à la formation supérieure - PFS		7		9		7		7		12		8		8
Cirque-études secondaires - CES	48	8	54	7	53	11	60	11	60	6	62	14	235	13
Diplôme d'études collégiales ou supérieures - DEC-DEE	129	25	157	31	137	36	139	35	173	37	158	38	293	51
Atelier de recherche et de création - AEC NRC.0W			8	8	8	5	10	7	10	6	8	7	11	6
Attestation d'études collégiales Initiateur - AEC NRC.0V											4	4	3	1
Attestation d'études collégiales Instructeur - AEC NRC.08	9	9	5	5	6	6	13	12	21	19	15	15	8	6
Attestation d'études collégiales Formateur - NRC.09	6	6	8	8	11	10	13	10	14	9	13	12	13	11
Total	192		232		215		235		278		260		563	

L'École nationale de cirque tient à souligner l'apport des écoles de cirque et des clubs sportifs canadiens d'où proviennent plusieurs des nouveaux étudiants admis pour 2010-2011 :

Beijing International Art School, Chine

Calgary Circus School, Canada

Circo Kalendero, La Serena, Chili

Circus Center, San Francisco, CA, États-Unis

Circus Harmony, St-Louis, MO, États-Unis

Circus Smirkus, Greensboro, VT, États-Unis

Circus Theatricks, New York, NY, États-Unis

Circus West, Vancouver, Canada

Club de gymnastique Altadore, Alberta, Canada

Club de gymnastique de Toranoan, Japon

Club de gymnastique du Centre de la Mauricie, Shawinigan, Québec, Canada

Club de gymnastique Flicka, Vancouver, Colombie-Britannique,

Club de gymnastique Gymnix, Montréal, Québec, Canada

Club de gymnastique Gymfly, Châteauguay, Québec, Canada

École de cirque de Genève, Suisse

École de cirque de la polyvalente de Disraëli, Québec, Canada

École de cirque de la polyvalente Lucien-Pagé à Montréal,

Québec, Canada

École de cirque de Verdun, Montréal, Québec, Canada

École de cirque Piste d'Azur, Cannes, France

École de cirque Phare Ponleu Selpak, Cambodge

École de cirque Pop Circus, Auch, France

École Léotard, Montréal, Canada

École nationale de cirque de Châtellerault, France

École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-bois, France École supérieure des arts du cirque de Bruxelles, Belgique

Espace Arc en Cirque, Delémont, Suisse

Flipside Circus, Brisbane, Australie

Flying Fruit Fly Circus, Wodonga, Australie Kali Andrews Dance Company, Ottawa, Canada





PROMOTION 2011 de la formation supérieure des artistes de cirque



ERIC BATES manipulation (boîtes à cigares)



UGO DARIO ET MAXIM LAURIN planche coréenne





ANGELICA BONGIOVONNI





COLIN DAVIS ET DEVIN HENDERSON



DOMINIQUE BOUCHARD



MYRIAM DERAICHE



équilibre- contorsion

NATALIE OLEINIK corde lisse



LOUIS-MARC BRUNEAU **DUMOULIN** équilibre sur cannes

JOACHIM CIOCCA



ANNA KICHTCHENKO





UGO LAFFOLAY



THOMAS SAULGRAIN cerceaux chinois





ANNY LAPLANTE cadre russe

Promotion 2011 des INITIATEURS, INSTRUCTEURS et FORMATEURS en arts du cirque Attestation d'études collégiales

Initiateurs

Régine Breyton Gabrielle Proulx Kara Robert Chantale Simard

Instructeurs

Lancelo Côté Poirier Guillaume Coutu Caroline Goulet-Auger Alexandre Lacas Julien Marcotte **Hugues Parisien** Roberto Natan Ramirez Chagoya

Formateurs

Claire Chouinard Véronique Lemay Andrea Lussier-Gagné Vincent Nareau-Boulich Dawn Shepherd

Élèves et étudiants par PROGRAMME de 2005 à 2011

	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Préparation à la formation supérieure - PFS	16	18	22	15	19	10	16
Cirque-études secondaires - CES	16	18	24	24	25	24	27
Diplômes d'études collégiales ou supérieures DEC-DEE	60	62	69	80	82	87	103
Atelier de recherche et de création - AEC NRC.0W		7	5	7	6	7	6
Attestation d'études collégiales Initiateur - AEC NRC.0V						4	1
Attestation d'études collégiales Instructeur - AEC NRC.08	9	5	6	12	19	15	5
Attestation d'études collégiales Formateur - NRC.09	6	8	10	10	9	12	17
Sous-total formation professionnelle	107	118	136	148	160	159	175
Camps estivaux	30	32	55	67	68	75	102
Activités de loisirs	112	120	165	145	155	116	190
Total	249	270	356	360	383	350	467



États financiers de

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

30 juin 2011

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	-13
Subventions et contributions	exe
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	exe

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Les Tours Triomphe 2540, boul. Daniel-Johnson Bureau 210 Laval QC H7T 2S3 Canada

Tél.: 450-978-3500 Téléc.: 514-382-4984

www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de École nationale de cirque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'École nationale de cirque, qui comprennent le bilan au 30 juin 2011 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'École nationale de cirque au 30 juin 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que nous avons également exprimé une opinion sur les états financiers compris dans le rapport financier annuel présenté sur le formulaire prescrit par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour l'exercice terminé le 30 juin 2011.

Le 3 octobre 2011 Laval, Québec

¹ Comptable agréé auditeur permis nº 18261

Somson Belain Debutte & Tarke s.o.n.c. L. I.

État des résultats

de l'exercice terminé le 30 juin 2011

	2011	2010
	\$	\$
Revenus Subsections of anothibutions	2 5 (5 110	2 495 207
Subventions et contributions - annexe	3 565 119	3 485 297
Frais de scolarité	681 147	680 065
Contrat de service de formation	32 984	50 983
Location de locaux et équipements	337 681	367 835
Spectacles et festivals	236 295	254 406
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque - annexe	315 229	226 807
Services d'hébergement	45 173	21 755
Amortissement des subventions relatives	made of the second	encarear caracter
aux immobilisations corporelles reportées	484 473	426 713
Amortissement des dons relatifs		
aux immobilisations corporelles reportées	41 020	36 470
Autres	22 590	67 215
	5 761 711	5 617 546
Dépenses		
Salaires et honoraires	3 290 543	3 270 694
Charges sociales	400 114	382 837
Services professionnels	305 722	333 229
Fournitures et approvisionnements	416 160	396 710
Déplacements, communications et informations	323 995	262 464
Services contractuels	228 987	220 258
Location d'équipements	82 276	91 056
Aide financière aux élèves	46 500	54 000
Assurances et permis	49 221	43 677
Entretien de l'équipement et de l'immeuble	19 361	31 859
Créances douteuses	155	3 848
Frais financiers	12 040	9 752
Amortissement des immobilisations corporelles	585 997	511 475
	5 761 071	5 611 859
excédent des revenus sur les dépenses	640	5 687

Page 3 de 13

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé le 30 juin 2011

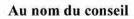
		2011			2010	
	Investis en immobilisations	Affectés (note 12)	Non affectés	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au début	1 349 454	150 000	(667 847)	831 607	825 920	
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	640	640	5 687	
Investissement en immobilisations corporelles	650 947	-	(650 947)	-	-	
Amortissement des immobilisations corporelles	(585 997)	-	585 997	-	-	
Subventions et dons de l'exercice relatifs au financement des immobilisations corporelles	(777 508)	-	777 508	-	-	
Amortissement des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	525 493	<u>-</u>	(525 493)	_	-	
Solde à la fin	1 162 389	150 000	(480 142)	832 247	831 607	

Page 4 de 13

Bilan

au 30 juin 2011

	2011	2010
	S	\$
Actif		
À court terme		
Débiteurs (note 3)	507 090	248 760
Subventions de fonctionnement à recevoir (note 4)	•	84 000
Subventions et dons affectés au projet de		
construction à recevoir (note 5)	2 381 800	1 944 248
Frais payés d'avance	51 866	48 815
3.3	2 940 756	2 325 823
Immobilisations corporelles (note 6)	23 231 135	23 166 185
2	26 171 891	25 492 008
Passif		
À court terme		
Découvert bancaire	63 917	81 703
Emprunt bancaire (note 7)	1 935 931	1 321 837
Créditeurs et charges à payer (note 8)	686 436	1 331 397
Revenus reportés	139 251	108 733
Subventions de fonctionnement reportées	445 363	-
Tranche à court terme des subventions et dons relatifs aux		
immobilisations corporelles reportées (note 9)	529 380	515 595
immoormations corporeries repertees (note >)	3 800 278	3 359 265
Subventions et dons relatifs aux immobilisations	3 800 278	3 337 203
corporelles reportées (note 9)	21 539 366	21 301 136
corporenes reportees (note 3)	25 339 644	24 660 401
Actifs nets		
	4 4 2 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	1 240 454
Investis en immobilisations	1 162 389	1 349 454
Affectés (note 12)	150 000	150 000
Non affectés	(480 142)	(667 847)
	832 247	831 607
	26 171 891	25 492 008



...., administrateur

....., administrateur

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 30 juin 2011

	2011	2010
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	640	5 687
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	585 997	511 475
Amortissement des subventions relatives		
aux immobilisations corporelles reportées	(484 473)	(426 713)
Amortissement des dons relatifs aux immobilisations		
corporelles reportées	(41 020)	(36 470)
	61 144	53 979
Variation des éléments hors caisse du		
fonds de roulement de fonctionnement (note 10)	(346 461)	(321 495)
A second	(285 317)	(267 516)
ctivités de financement		
Variation de l'emprunt bancaire	614 094	1 321 837
Variation de l'emprunt bancaire Subventions encaissées relatives	614 094	1 321 837
Variation de l'emprunt bancaire Subventions encaissées relatives aux immobilisations corporelles reportées	614 094 189 956	1 321 837 345 119
Variation de l'emprunt bancaire Subventions encaissées relatives aux immobilisations corporelles reportées Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque		
Variation de l'emprunt bancaire Subventions encaissées relatives aux immobilisations corporelles reportées	189 956 150 000	
Subventions encaissées relatives aux immobilisations corporelles reportées Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	189 956	345 119
Variation de l'emprunt bancaire Subventions encaissées relatives aux immobilisations corporelles reportées Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	189 956 150 000	345 119 150 000
Variation de l'emprunt bancaire Subventions encaissées relatives aux immobilisations corporelles reportées Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque affectés au projet de construction	189 956 150 000	345 119 150 000
Variation de l'emprunt bancaire Subventions encaissées relatives aux immobilisations corporelles reportées Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque affectés au projet de construction Activité d'investissement	189 956 150 000 954 050	345 119 150 000 1 816 956
Variation de l'emprunt bancaire Subventions encaissées relatives aux immobilisations corporelles reportées Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque affectés au projet de construction Activité d'investissement Acquisitions d'immobilisations corporelles	189 956 150 000 954 050	345 119 150 000 1 816 956
Variation de l'emprunt bancaire Subventions encaissées relatives aux immobilisations corporelles reportées Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque affectés au projet de construction Activité d'investissement Acquisitions d'immobilisations corporelles Augmentation (diminution) de la trésorerie	189 956 150 000 954 050 (650 947)	345 119 150 000 1 816 956 (2 190 780)

Opérations sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, des subventions ont été accordées relativement à des immobilisations corporelles pour un montant total de 777 508 \$ (2 439 367 \$ en 2010), dont 437 552 \$ (1 944 248 \$ en 2010) n'ont pas été encaissés au 30 juin 2011.

Page 6 de 13

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2011

1. Description de l'École

L'École, sans but lucratif, est constituée selon la troisième partie de la *Loi sur les compagnies* du Québec et est considérée comme organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'École a comme but l'enseignement spécialisé dans le milieu du cirque à une clientèle âgée de 9 à 30 ans.

2. Conventions comptables

L'École a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA* qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de l'École pour l'exercice terminé le 30 juin 2011. L'École continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transaction attribuable aux actifs financiers ou passifs financiers qui ne sont pas classés comme étant détenu à des fins de transaction seront ajoutés au coût d'acquisition initial de ces instruments financiers. Autrement, ces coûts seront passés directement à la dépense. L'évaluation ultérieure des instruments financiers tient compte des éléments suivants :

Encaisse

Cet actif financier est considéré comme un instrument financier détenu à des fins de transaction. Il est donc comptabilisé à sa juste valeur à la date de clôture, celle-ci étant fondée sur les cours les plus récents, habituellement le cours acheteur le plus récent. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont comptabilisés à l'état des résultats.

Le principe de la date de transaction a été choisi par l'École pour le moment de la comptabilisation des transactions afférentes aux placements.

Débiteurs, subventions à recevoir et créditeurs et charges à payer

Les débiteurs et les subventions à recevoir, classifiés comme prêts et créances, ainsi que les créditeurs et charges à payer, classifiés comme autres passifs, sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Page 7 de 13

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2011

2. Conventions comptables (suite)

Constatation des produits

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports tels que les subventions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports afférents aux immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises afférentes à ces apports.

Les frais d'inscription et droits de scolarité sont enregistrés au cours de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les revenus liés aux spectacles, festivals et événements spéciaux sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

Les dons autres que ceux afférents aux immobilisations sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dons afférents aux immobilisations suivent la même méthode de constatation que les apports afférents aux immobilisations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Immeuble	50 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Équipements d'enseignement	10 ans
Équipements informatiques	3 ans
Aménagement intérieur	30 ans
Équipements audiovisuels	5 ans
Appareils et outils	5 ans
Équipement de service médical	5 ans
Équipements intégrés	25 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Page 8 de 13

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2011

2. Conventions comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus d'exploitation et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Nouveau référentiel comptable

L'ICCA a approuvé un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, les organismes sans but lucratif devront choisir entre les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif, selon ce qui convient le mieux à leur situation. L'adoption anticipée de ces normes est permise. À l'heure actuelle, l'École prévoit utiliser les nouvelles normes comptables pour organismes sans but lucratif. L'incidence du passage à ces nouvelles normes n'a pas encore été déterminée.

3. Débiteurs

	2011	2010
	\$	\$
Don - Fondation de l'École nationale de cirque	231 559	67 369
Débiteurs - autres	217 687	109 397
Taxes à la consommation	57 844	71 994
	507 090	248 760

4. Subventions de fonctionnement à recevoir

	2011	2010
	\$	\$
Solde au début	84 000	60 000
Revenus de l'exercice (annexe)	3 565 119	3 485 297
Encaissements	(3 649 119)	(3 461 297)
Solde à la fin	:	84 000

Page 9 de 13

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes complémentaires de l'exercice terminé le 30 juin 2011

5. Subventions et dons affectés au projet de construction à recevoir

	2011	2010
	\$	\$
Subvention du ministère de la Culture, des Communications		
et de la Condition féminine du Québec (note 16)	2 309 800	1 749 292
Subvention du ministère du Patrimoine canadien	= 0	189 956
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	72 000	5 000
	2 381 800	1 944 248

6. Immobilisations corporelles

_	,	2011		2010
	Coût	Amortis- sement Coût cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	16 069	7=2	16 069	16 069
Immeuble	26 025 887	3 254 833	22 771 054	22 624 229
Mobilier de bureau	149 398	59 903	89 495	94 176
Équipements d'enseignement	294 665	88 110	206 555	211 605
Équipements informatiques	41 871	33 458	8 413	8 191
Aménagement intérieur	6 723	1 086	5 637	5 862
Équipements audiovisuels	16 910	11 042	5 868	2 078
Appareils et outils	38 907	27 719	11 188	13 413
Équipement de service médical	5 764	2 184	3 580	4 732
Équipements intégrés	127 432	14 156	113 276	105 018
	26 723 626	3 492 491	23 231 135	23 085 373
Projet en cours	53 <u>5</u> 2	048	管外	80 812
	26 723 626	3 492 491	23 231 135	23 166 185

Pendant la construction, des intérêts ont été capitalisés au coût de l'immeuble pour un montant de 102 301 \$ en 2011 (21 581 \$ en 2010).

Page 10 de 13

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2011

7. Emprunt bancaire

L'École dispose d'un prêt relais construction d'un montant autorisé de 2 919 425 \$ et porte intérêts au taux préférentiel majoré de 0,5 %. L'emprunt est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble au montant de 2 919 425 \$ et par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des créances ainsi que sur la subvention à recevoir du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Au 30 juin 2011, le solde de cet emprunt est de 1 935 931 \$ (voir note 16).

8. Créditeurs et charges à payer

	2011	2010
	\$	\$
Créditeurs - Fondation de l'École nationale de cirque	34 775	14 700
Fournisseurs	379 728	875 043
Retenues à payer	22 3	202 422
Salaires et charges sociales	271 933	239 232
	686 436	1 331 397

9. Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées

		2011		2010
	Subventions	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Subvention du ministère				
de la Culture, des				
Communications et de				
la Condition féminine				
du Québec	19 652 045	2 680 451	16 971 594	16 813 410
Subvention du ministère du				
Patrimoine canadien	1 899 564	76 881	1 822 683	1 874 073
Intérêts capitalisés	1 524 028	228 606	1 295 422	1 325 903
Dons de la Fondation				
de l'École nationale				
de cirque	2 193 000	226 000	1 967 000	1 791 020
Revenus de soumissions	12 150	1 822	10 328	10 571
Autres	1 772	53	1 719	1 754
	25 282 559	3 213 813	22 068 746	21 816 731
Tranche à court terme	N e s	Z#I	529 380	515 595
	25 282 559	3 213 813	21 539 366	21 301 136

Page 11 de 13

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2011

10. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2011	2010
	\$	\$
Débiteurs	(258 330)	417 447
Subventions de fonctionnement à recevoir	84 000	(24 000)
Frais payés d'avance	(3 051)	5 936
Créditeurs et charges à payer	(644 961)	(232 987)
Revenus reportés	30 518	(1 391)
Subventions de fonctionnement reportées	445 363	(486 500)
	(346 461)	(321 495)

11. Engagement

L'École s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation pour des équipements de bureau. Les loyers futurs s'élèveront à 48 062 \$ et comprennent les paiements suivants pour les prochains exercices :

48 062
2 470
8 360
9 308
9 308
9 308
9 308

12. Affectations grevant les actifs nets

Le 11 septembre 2000, le conseil d'administration a adopté la proposition de maintenir une réserve qui ne pourra être affectée au budget de l'École sans une résolution du conseil d'administration. La réserve servira aux fins suivantes :

- a) Développement futur de l'institution
- b) Fonds de roulement
- c) Palliatif d'une baisse subite de clientèle
- d) Améliorations ou réparations au bâtiment

L'École devra maintenir la réserve à une valeur minimale de 100 000 \$. Toute somme excédant 300 000 \$ sera retournée dans les actifs nets non affectés.

Page 12 de 13

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2011

13. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, l'École a reçu une somme de 63 729 \$ (132 807 \$ en 2010) de la Fondation de l'École nationale de cirque servant à couvrir les salaires versés par l'École pour les activités de collecte de fonds de la Fondation.

Dans le cadre du projet de construction d'un studio et de résidences, la Fondation de l'École nationale de cirque a versé un montant de 150 000 \$ à l'École au cours de l'exercice (150 000 \$ en 2010). De plus, elle s'est engagée à verser un montant additionnel de 67 000 \$ au cours de la prochaine année, portant le solde à 72 000 \$ (note 5).

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

14. Instruments financiers

Juste valeur

Les justes valeurs des débiteurs, des subventions à recevoir, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de taux d'intérêt

L'École est assujettie au risque de taux d'intérêt dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car l'emprunt bancaire est à taux variable.

15. Contingent des versements

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, l'École doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le contingent des versements est un montant minimum calculé qu'un organisme de bienfaisance doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de l'École. Au 30 juin 2011, l'École se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.

16. Événement postérieur à la date du bilan

Le 8 avril 2011, l'École a signé une entente de financement pour un prêt à terme de 2 854 800 \$ qui sera émis au cours du prochain exercice. Ce prêt à terme, d'une durée de cinq ans portera intérêts au « coût des fonds de la Caisse centrale Desjardins » majoré de 1,5 % et servira principalement à rembourser l'emprunt bancaire actuel. En vertu de cette entente, la subvention à recevoir du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (note 5) servira à réduire les remboursements de capital exigés.

Page 13 de 13

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Subventions et contributions

de l'exercice terminé le 30 juin 2011

	2011	2010
	\$	\$
onctionnement		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	1 673 029	1 655 047
Ministère de la Culture, des Communications		
et de la Condition féminine du Québec	1 035 000	973 000
Ministère du Patrimoine canadien	840 000	840 000
Emploi-Québec	5 350	-
	3 553 379	3 468 047
outien au développement des organismes u niveau international		
Ministère de la Culture, des Communications		
et de la Condition féminine du Québec	6 740	12 250
Ministère des Relations internationales du Québec	5 000	5 000
	11 740	17 250
	3 565 119	3 485 297

Annexe

Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque

de l'exercice terminé le 30 juin 2011

	2011	2010	
	\$	\$	
Fonctionnement	205 000	40 000	
Bourses aux élèves	46 500	54 000	
Collecte de fonds (note 13)	63 729	132 807	
	315 229	226 807	

RAPPORT FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE



Grâce à l'appui de nombreux donateurs au Canada comme à l'étranger, la Fondation apporte un soutien financier vital à l'École. Elle lui permet de poursuivre l'excellence de sa mission éducative, de réaliser des projets pédagogiques et artistiques innovateurs, de fournir à ses élèves les meilleurs services et d'être accessible aux jeunes de talent de partout au Canada.

Programme de BOURSES

Un appui indispensable pour la relève en arts du cirque

La générosité des donateurs à la campagne majeure 2002-2006 a rendu possible la création d'un fonds de bourses qui apporte une aide financière substantielle aux étudiants et leur permet ainsi de poursuivre leur formation à l'École nationale de cirque.

Distribution des bourses

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Programmes collégiaux (DEC-DEE-AEC)	15	16	16	21	21
Programmes secondaires (PFS-CES)	9	14	10	8	3
Total des bourses	24	30	26	29	24
Total \$	45 000 \$	54 350 \$	45 750 \$	54 000 \$	46 500 \$

SOIRÉE-BÉNÉFICE 2011

Le 2 juin dernier se tenait la Soirée-bénéfice de la Fondation de l'École nationale cirque pour célébrer la relève en arts du cirque. Sous la présidence d'honneur de Réjean Lévesque, vice-président exécutif, Particuliers et Entreprises de la Banque Nationale Groupe Financier, la Soirée-bénéfice fut une grande réussite! L'événement a recueilli 208 000 \$ au profit de l'École nationale de cirque et des exercices publics des étudiants.

Grâce à la générosité de nos donateurs, les 21 finissants de l'École ont eu la chance de vivre une expérience significative pour leur insertion professionnelle. Cet exercice leur donne notamment l'occasion de présenter le fruit de leurs travaux, intégré dans une mise en piste professionnelle. C'est grâce aux bénéfices de cette soirée que les présentations publiques des étudiants sont rendues possibles dans des conditions idéales.

La Fondation remercie vivement tous ses partenaires, commanditaires, donateurs et bénévoles.

COMMANDITAIRES

Présentateur de la soirée

Banque Nationale Groupe Financier

Partenaire 10 000 \$

Solotech

Commanditaires 5 000 \$

Bombardier
Borden Ladner Gervais
Hunt Partners
Rio Tinto Alcan
Services Financiers David Forest

DONATEURS

7 500 \$

JTI-Macdonald Corp.

2 000 \$ et plus

André Rodrique Peintre Décorateur Aon Reed Stenhouse Blake, Cassels & Graydon Caisse d'économie solidaire Desiardins Caisse populaire Desiardins de Saint-Michel Centre de Semi-Remorques Leader Cirque du Soleil Deeth Williams Wall Desjardins Marchés des capitaux **Dunton Rainville** Farris, Vaughan, Wills & Murphy Freshfields Bruckhaus Deringer Groupe Aeroplan Heenan Blaikie Imperial Tobacco Canada Informatique ProContact KPMG Les Productions Feeling McCarthy Tétrault Metafore

RailTerm RHÔ Robic Samson Bélair/Deloitte & Touche Sid Lee The Forzani Group Tuango UBS Valeurs mobilières Canada

Wortzman Nickle Professional

500 \$ et plus

Corporation

Action Sport Physio Centre-Ville Banque Scotia Bob Communications Laurent Boisvert Brio Conseils Brunet Avocats Germain Carrière

Chubb du Canada Compagnie d'Assurance CIBC World Markets Cirque Éloize Cité Industrielle Cogeco Cable COGYD

Compagnia Finzi Pasca Conseillers en informatique Max Nercessian

Cossette Communication

Jacques Coté

Couvre-Planchers Labrosse

Crop Lili de Grandpré

Dermtek Pharmaceutique Desjardins, Ménard & associés Desjardins Sécurité financière

Devencore NKF DMR-Fujitsu E3 Services Conseils Nassib El-Husseini Enterprise Holdings Ernst & Young

Dominique Caron et Luc Filiatreault Financière Banque Nationale

Jean-Pierre Gagné

Hélène Dufresne et Daniel Gauthier

GDI-Distinction GFI Solutions

Sarah Ellwood et Russell Goodman

Mary Hagerman Bernard Hébert Imprimerie Contact Inspec-Sol J.F L'Acrobate Kaufman Laramée Bernard Lamarre

Suzanne Langevin et Guy Lapierre

Anthony S. Layton John LeBoutillier Legault Joly Thiffault

Lerners Les Centres Jeunesse de Lanaudière

David McAusland Mercer Canada Microsoft Robert Nadeau

Optique J. Green & Associés

W. Niels Ortved Carol et Brian O'Sullivan Palais des congrès de Montréal

Lili-Anna Peresa

Permacon Group Pietracupa Group

Placements Montrusco Bolton Réseau des sports (RDS) Rogers Communications

SNC-Lavalin

Société du Vieux-Port de Montréal Société Générale (Succursale Canada)

Soudure René Thibault Nicole Riendeau et Yvon R. Tessier

Transcontinental

Truck'N Roll

Karen and Peter Velan Vézina assurances Voilerie Air Terre Mer Xerox Canada

Partenaires de biens et services

Les Eaux Naya S.P.I.N. Vincent Lafleur Traiteur Campagne annuelle 2010-2011

Fonds pour la relève

Fonds pour l'enseignement et l'excellence artistique Priorités de l'École nationale de cirque

Donateur Principal 50 000 \$ et plus

Ciraue du Soleil

Cercle des Grands Donateurs 5 000 \$ - 10 000 \$

Alain Pacherie – SSE Groupe Phaneuf KPMG

Cercle des Maîtres de piste 1 000 \$ - 4 999 \$

Anonyme Roger Berthelot Paul Binder – Big

Paul Binder – Big Apple Circus

Robert Blain

Canal Entertainment Works Co.

Murielle Cantin CIBC

Mario D'Amico Lili de Grandpré

Bruno Duguay
Daniel Dupuis

Employés du Cirque du Soleil Dominique Caron et Luc Filiatreault

Fondation Daniel Lamarre

Marc Gagnon Aldo Giampaolo

Bernard Hébert

Hewitt Équipement Limitée

JTI-Macdonald Corp.
Marc Lalonde
David McAusland

Carol et Brian O'Sullivan RBC Foundation

Scène Éthique Services Financie

Services Financiers David Forest Nicole Riendeau et Yvon Tessier Zero Gravity Circus Productions

Cercle des Ambassadeurs 500 \$ - 999 \$

Jeannette et William Buholzer Cisco Système Jacques Coté Roslyn Heward Jack Kenn Lectra Christophe Rousseau Standard Life Pierre Vézina

Cercle des Supporteurs 200 \$ - 499 \$

Claude Bédard
Jacques Bergeron
Burgundy Asset Management
Calvin B. Buss
Emmanuel Dubourg
Fairmont Le Reine Elizabeth
Fasken Martineau Dumoulin
Massimo Pacetti
Diane Quinn
Anton Schlemm
Truck'N'Roll

Tessie Yanez

Projet spécial – Agrandissement 2009

Cirque du Soleil – 450 000 \$
Banque Nationale du Canada – 25 000 \$
Mécénat Placements Culture – 62 000 \$

Merci aux donateurs!





Norton Rose OR

Outbox Technology

Power Corporation du Canada

DONATEURS de la campagne 2002-2006

5 000 000 \$ • Merci aux donateurs!

1 250 000 \$

Cirque du Soleil

750 000 \$

Fondation Dufresne et Gauthier

400 000 \$ - 749 999 \$

Patrimoine canadien

300 000 \$ - 399 999 \$

Alcan

200 000 \$ - 299 999 \$

Gouvernement du Québec – Programme Placements Culture Samson Bélair/Deloitte & Touche

100 000 \$ - 199 999 \$

Pascal Jacob

Power Corporation du Canada

Productions du Dragon

75 000 \$ - 99 999 \$

Anonyme

Banque Nationale du Canada

Bell

Cirque Éloize

Microsoft Canada

50 000 \$ - 74 999 \$

Ernst & Young

Fondation J. Armand Bombardier

Groupe Financier Banque TD

IBM Canada

JTI-Macdonald

Daniel Lamarre

Mouvement des caisses Desjardins

Norton Rose OR

Quebecor

25 000 \$ - 49 999 \$

Emergis

Fondation J.- Louis Lévesque

 ${\sf GlaxoSmithKline}$

KPMG

N.M. Rothschild & Sons Canada

Rona

Transcontinental

10 000 \$ - 24 999 \$

Aéroports de Montréal

Anonymes (2)

Robert Blain

Bull, Housser & Tupper

Chemin de fer Canadien Pacifique

Employés de l'École nationale de cirque

Famille de Grandpré

Fondation Marc Bourgie

Grand Prix du Canada (GPC)

Luc Martin

David McAusland

Mercer, Consultation en ressources humaines

Gaétan Morency

Pratt & Whitney Canada

Raymond Chabot Grant Thornton

André Simard

Gilles Ste-Croix

Peter et Mary White

5 000 \$ - 9 999 \$

Bruno Duguay

Fondation William & Nancy Turner

Marc Lalonde

Lapointe Magne et associés

Mac's Convenience Stores

Marketel

Michel Noël

Pierre Vézina

Vézina, Dufault

1 000 \$ - 4 999 \$

Axa Canada

Daniela Arendasova

Jocelyn Beaudoin

Alain Blais

Jacques Coté

Yves Dagenais

Jovette Demers

Suzanne Durand

Marc Gagnon

David A. Gilmour

Hyperion Solutions

Marie Langlois

Johanne Larose

Monique Lefebvre

Robert C. Nadeau

Howard Richard

Yves Rocray

Stéphanie Rose Christophe Rousseau

Martin Saintonge

André St-Jean

Marie-Pier Turgeon

Robert Villeneuve

Merci aux donateurs!

38

États financiers de la

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

pour l'exercice clos le 30 juin 2011



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100 Télécopieur (514) 840-2187 Internet www.kpmg.ca

Aux membres de la Fondation de l'École nationale de cirque

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'École nationale de cirque, qui comprennent le bilan au 30 juin 2011, les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

KPMG a.r.I./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité suisse. KPMG Canada fournit des services à KPMG anda fournit des services à KPMG anda fournit des services à KPMG s.r.I./S.E.N.C.R.L.



Page 2

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation de l'École nationale de cirque tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation de l'École nationale de cirque. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si, au 30 juin 2011 et pour l'exercice clos à cette date, certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus et au résultat net présentés dans les états des résultats ainsi qu'à l'actif à court terme et à l'actif net non affecté présentés dans les états de la situation financière. Cela nous a conduits à exprimer une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers au 30 juin 2011 et pour l'exercice clos à cette date.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'École nationale de cirque au 30 juin 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

LPMG A.H.l. S.E.N. C.R.L.

Comptables agréés

Le 3 octobre 2011

Montréal, Canada

*CA auditeur permis nº 140060

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE États financiers

Exercice clos le 30 juin 2011

États financiers

Bilan	1
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets	3
Notes afférentes aux états financiers	4

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

30 juin 2011, avec chiffres correspondants de 2010

					2011	2010
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total	Total
Actif						
Actif à court terme						
Encaisse Dépôts à terme de 0,875 % à 1,55 %	- \$	- \$	- \$	200 102 \$	200 102 \$	71 515
(0,53 % à 0,875 % en 2010) À recevoir de l'École	:=	-	()	396 673	396 673	394 411
nationale de cirque À recevoir du Fonds -	=	===	1161	34 775	34 775	₩.
bourses À recevoir du Fonds -	:=:	-	:#:	159 640	159 640	131 072
maintien des actifs À recevoir du Fonds de	-	-01	-	54 411	54 411	48 252
dotation non affecté	200	==\frac{1}{2}	1990	11 348	11 348	6 670
Débiteurs	·	= 5		23 511	23 511	43 483
Frais payés d'avance	-		_	791	791	788
Stocks	-	20	12	1 750	1 750	1 750
52	-		-	883 001	883 001	697 941
Placements (note 2)	305 940	1 430 660	1 046 013	456 871	3 239 484	2 925 132
	305 940 \$	1 430 660 \$	1 046 013 \$	1 339 872 \$	4 122 485 \$	3 623 073
Passif et actifs nets	S					
Passif à court terme Dons à payer à l'École nationale de cirque À payer au Fonds d'administration Charges à payer	- \$ 54 411 -	- \$ 159 640 -	- \$ 11 348 -	303 559 \$ _ 5 363	303 559 \$ 225 399 5 363	185 994 5 757
Dons à payer à l'École nationale de cirque À payer au Fonds d'administration			(a)		225 399	185 994
Dons à payer à l'École nationale de cirque À payer au Fonds d'administration Charges à payer Revenus reportés	54 411 - - 54 411	159 640 - -	11 348 - -	5 363 –	225 399 5 363 -	185 994 5 757 250 262 866
Dons à payer à l'École nationale de cirque À payer au Fonds d'administration Charges à payer Revenus reportés Apports (pertes) reporté(e)s afférent(e)s aux charges	54 411 - - 54 411	159 640 - - 159 640	11 348 - -	5 363 –	225 399 5 363 — 534 321	5 757 250

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2011, avec chiffres correspondants de 2010

					2011	2010
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total	Total
	acs actins	bourses	non anecte	nisti attori	Total	Total
Revenus						
Campagne de		•		24 200 €	24 200 6	40.005
financement 2002-2006 Campagne annuelle	6 - \$ -	- \$	- \$ -	31 398 \$ 99 246	31 398 \$ 99 246	43 385 58 252
Campagne pour les				200 210	00 110	50 202
résidences	-	-	-	155 000	155 000	155 000
Subvention - Placements Culture	5)	=	: - :	62 000	62 000	-
Spectacle-bénéfice						
Billets - avec reçus						
(80 %) Billets - sans reçus	C 75 0.		7.77	105 600	105 600	102 000
(20 %)	i 		1 .	26 400	26 400	25 500
Dons avec reçus						
(100 %)	-	=	-	18 100	18 100	22 597
Commandites		***	*	58 195	58 195	46 150
	100	70	(50)	208 295	208 295	196 247
Fonds - bourses	12	28 568	<u>(40</u>	23	28 568	31 786
Fonds - maintien	6 150				6 150	6 955
des actifs Autres dons	6 159		<u>-</u>	4 500	6 159 4 500	6 855 14 250
Revenus de				1000	7.000	14 200
placements réalisés	150	7	20 703	10 505	31 208	27 226
	6 159	28 568	20 703	570 944	626 374	533 001
Dépenses						
Financement						
Campagne de				5000551251	5272322	
financement	1 .2	4	: <u></u> -	7 055	7 055	12 129
Spectacle-bénéfice Exploitation	_	_	-	36 069	36 069	32 272
Honoraires			: <u></u>	6 000	6 000	6 000
Frais de bureau	=	<u>~</u> ;	<u>-</u>	2 997	2 997	4 657
Frais de repré-						
sentation	=	-	\$ 7	133	133	1 337
Frais bancaires Autres bourses	-	=20	£ 57 2	1 047 3 000	1 047 3 000	1 674 4 500
Frais de gestion	1 365	6 391	4 678	(12 434)	-	
	1 365	6 391	4 678	43 867	56 301	62 569
Excédent des revenus						
sur les dépenses						
avant dons et bourses	4 794	22 177	16 025	527 077	570 073	470 432
Don fonctionnement - ENC	4 794	æ:		200 206	205 000	40 000
Don pour collecte de						
fonds - ENC	-	Ξ.	=	63 729	63 729	132 807
Don - Bourses pour						
étudiants - ENC	-	22 177		24 323	46 500	54 000
Don - Projet résidences	-	=	-	217 000	217 000	155 000
Excédent des revenus sur						
- U - 19 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			16 025 \$			88 625

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 30 juin 2011, avec chiffres correspondants de 2010

					2011	2010
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total	Total
Solde au début	257 597 \$	1 222 793 \$	928 912 \$	1 059 257 \$	3 468 559 \$	3 096 043 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	16 025	21 819	37 844	88 625
Apports reçus (utilisés) à titre de dotation	_	-	-	(62 000)	(62 000)	250 000
Gain (perte) non réalisé(e) sur placements à la fin de l'année	-	-	89 728	11 874	101 602	33 891
Solde à la fin	257 597 \$	1 222 793 \$	1 034 665 \$	1 030 950 \$	3 546 005 \$	3 468 559 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

3

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 juin 2011

La Fondation de l'École nationale de cirque a été constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et elle est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les fonds de la Fondation doivent être utilisés pour venir en aide à l'École nationale de cirque pour lui permettre de réaliser sa mission et celle de ses composantes et constituantes, et contribuer à l'évolution et au développement des arts du cirque, notamment à la formation professionnelle, à la recherche et à la création. L'École nationale de cirque exerce une certaine influence sur la Fondation puisque le président de l'École siège aux deux conseils d'administration.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus découlant des collectes de fonds et des événements bénéfices sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

b) Fonds de dotation

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets. Les revenus de placement sont présentés comme produits à l'état des revenus et dépenses de l'exercice au cours duquel les bourses d'études connexes prévues ainsi que les dons à l'École nationale du cirque sont versés. Les revenus de placement, qui seront utilisés pour des dépenses futures, sont reportés et présentés à titre d'apports (pertes) reportés afférents aux charges d'exercices futurs.

c) Instruments financiers

Le chapitre 3855 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation, établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Conformément aux nouvelles normes, les actifs et passifs financiers sont d'abord comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite comptabilisés selon leur classement, tel qu'il est décrit ci-après. Ces instruments financiers doivent être classés dans des catégories définies. Ce classement détermine la façon dont chaque instrument est évalué ainsi que le mode de présentation des gains et des pertes s'y rapportant.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2011

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La Fondation a classé son encaisse et ses dépôts à terme comme « détenus à des fins de transaction », ses débiteurs et sommes à recevoir comme « prêts et créances » et ses dons à payer et charges à payer comme « autres passifs financiers ». Les placements ont été classés comme « disponibles à la vente ».

2. Placements

Les placements sont constitués de 2 920 546 \$ (2 610 132 \$ en 2010) de parts du fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal et d'une obligation d'Épargne Placements Québec de 318 938 \$ (315 000 \$ en 2010). Seuls les revenus générés par ces placements peuvent être utilisés par la Fondation, à l'exception des placements du Fonds d'administration, puisque tous les donateurs ont exigé que le capital fasse l'objet d'un placement à perpétuité.

3. Apports (pertes) reporté(e)s afférent(e)s aux charges d'exercices futurs

			2011	2010
,	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Total	Total
Solde au début	(32 762)\$	(75 590)\$	(108 352)\$	(172 785)\$
Revenus de placements réalisés	6 159	28 568	34 727	38 641
Imputation des apports aux résultats	(6 159)	(28 568)	(34 727)	(38 641)
Variation de la valeur marchande des placements au cours de l'exercice	26 694	123 817	150 511	64 433
Solde à la fin	(6 068)\$	48 227 \$	42 159 \$	(108 352)\$

5

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2011

4. Actifs nets reçus à titre de dotation

Les actifs nets reçus à titre de dotation sont des fonds qui serviront aux fins spécifiées par les donateurs, notamment pour des bourses d'études aux élèves et pour le maintien des actifs immobiliers de l'École nationale de cirque.

Les actifs nets reçus à titre de dotation au cours de l'exercice 2010 incluent une contribution du Conseil des arts et des lettres du Québec de 187 500 \$ dans le cadre de son Programme Placements Culture.

5. Instruments financiers

a) Risque relié aux taux de change des devises étrangères

Très peu de dons sont effectués en devises étrangères. La Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au taux de change des devises étrangères.

b) Juste valeur

La Fondation a déterminé que la valeur comptable de ses éléments d'actif et de passif à court terme se rapproche de leur juste valeur puisqu'ils ont une date d'échéance rapprochée en raison de la brièveté de la période à courir jusqu'à l'échéance. Tous les autres instruments financiers sont présentés à la juste valeur.

c) Risque relié aux taux d'intérêt

Tous les placements à court terme de la Fondation portent des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, un changement du taux d'intérêt sur le marché aura une incidence sur la valeur de ces investissements.

d) Risque de volatilité

Les investissements de la Fondation sont présentés à la juste valeur marchande de 3 239 484 \$ au 30 juin 2011 et sont soumis au risque de volatilité du marché.

e) Risque de crédit

Au 30 juin 2011, la Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au crédit.

6. Informations sur le capital

L'objectif de la Fondation de l'École nationale de cirque lors de la gestion de son capital est de maintenir une continuité d'exploitation afin de fournir à ses intervenants un niveau approprié de services et de prestations.

Il n'y a pas de restrictions sur l'utilisation de l'actif net de la Fondation de l'École nationale du cirque.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2011

6. Informations sur le capital (suite)

La Fondation de l'École nationale du cirque gère l'actif net en fonction des risques, de la structure de l'actif net selon les objectifs de la Fondation, de l'évolution des conditions économiques et des risques des actifs sous-jacents.

7. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie au cours de l'exercice.

